

# COMMUNE de MAUSSANE les ALPILLES

---ooOoo---

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 mai 2024

**N°2024/05/30/06 - OBJET : Décision modificative budgétaire n° 2024/1 et modification de l'affectation du résultat 2023 budget général.**

Le trente mai deux mil vingt-quatre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Maussane les Alpilles, régulièrement convoqué, conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le vingt-quatre mai 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en réunion ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe CARRÉ, Maire.

**Étaient Présents :** CARRÉ Jean-Christophe, FUSAT Marc, Fabienne CITI, Dominique STEKELOROM, Emilie GERMAIN, Christine GARCIN-GOURILLON, Murielle GARZINO, Bernadette SAMUEL jusqu'au point 13 inclus, REYNOUD Henri, Sébastien THOMAS, Laurent JUGLARET, WAJS Alexandre, Marie-Pierre CALLET, FABRE Thierry, Lucie BABIN

**Pouvoirs :** Mathieu BONARD a donné pouvoir à Jean-Christophe CARRÉ, Patrick LAFFITTE à Marc FUSAT

**Absents excusés :** Fanny ARSAC, Alain CHAIX, Bernadette SAMUEL à partir du point 14

**Secrétaire de séance :** Murielle GARZINO

**Rapporteur :** Alexandre WAJS

Monsieur le Rapporteur indique à l'assemblée qu'à la suite de la dissolution du SIVU de la Vallée des Baux pour la construction, l'aménagement et l'entretien d'une perception par arrêté préfectoral du 15 avril 2024, les excédents budgétaires de ce syndicat intercommunal ont été répartis entre ses 4 communes membres. Ainsi pour la commune de Maussane les Alpilles, il convient d'intégrer au budget de l'année 2024 la somme de 14.132,14 € dont 235,17 € en amoindrissement du déficit d'investissement reporté de l'année dernière.

De la même façon, par suite de la délibération du conseil municipal n° 3 du 10 avril dernier procédant à la dissolution de la Caisse des écoles de Maussane les Alpilles (CDE), Monsieur le Rapporteur indique à l'assemblée que l'excédent budgétaire de la section de fonctionnement de cet établissement est également à intégrer au budget de l'année 2024 pour la somme de 21.166,61 €.

En outre, par délibération n° 14 du 10 avril 2024, le Conseil municipal a procédé à l'affectation du résultat de l'exercice 2023 du budget général de la commune. Il a alors été décidé que l'excédent de la section de fonctionnement constaté à la fin de l'exercice de 2023, pour 1.242.441,04 €, serait intégralement reporté en excédent de fonctionnement sur l'exercice 2024, ligne R.002.

Le solde d'exécution de la section d'investissement à fin 2023, soit un déficit de 104.750,43 €, a été reporté sur l'exercice 2024 à la ligne D.001 ; ce qu'a acté le Conseil municipal en votant le budget primitif par délibération n° 19 du 10 avril 2024.

Monsieur le Rapporteur expose qu'il convient de préciser expressément l'affectation de ces résultats pour tenir compte de la dissolution des deux établissements publics précités, afin d'y intégrer leurs résultats pour les parts qui reviennent à la commune.

Monsieur le Rapporteur propose également d'ajouter au budget divers ajustements, notamment quant aux prévisions de recettes de dotations de l'Etat après notification postérieure à l'élaboration du budget primitif.

### Section de fonctionnement du budget général de la commune - en dépenses

Article M57	Inscrit au B.P. 2024	Montants D.M. 2024/1	budget après D.M. 2024/1
023 virement investissement	1.404.043,00 €	32.123,58 €	1.436.166,58 €
Total dépenses supplémentaires :		32.123,58 €	

### Section de fonctionnement du budget général de la commune - en recettes

Article M57	Inscrit au B.P. 2024	Montants D.M. 2024/1	budget après D.M. 2024/1
002 - excédents SIVU/CDE	1.242.441,04 €	+ 35.063,58 €	1.277.504,62 €
74111 - D.G.F.	3.500,00 €	- 2.536,00 €	964,00 €
741121 - D.S.R.	37.000,00 €	- 697,00 €	36.303,00 €
742 - dotation élu local	0,00 €	+ 293,00 €	293,00 €
Total recettes supplémentaires :		32.123,58 €	

### Section d'investissement du budget général de la commune - en dépenses

Article M57	Inscrit au B.P. 2024	Montants D.M. 2024/1	budget après D.M. 2024/1
001 - excédent SIVU	104.750,43 €	- 235,17 €	104.515,26 €
2051-322 sites internet	6.000,00 €	+ 10.000,00 €	16.000,00 €
2157-129 divers bâtiment	14.000,00 €	+12.358,75 €	26.358,75 €

231-347 EP Escampadou	56.000,00 €	+10.000,00 €	66.000,00 €
<b>Total dépenses supplémentaires :</b>		<b>32.123,58 €</b>	

**Section d'investissement du budget général de la commune - en recettes**

Article M57	Inscrit au B.P. 2024	Montants D.M. 2024/1	budget après D.M. 2024/1
021 virement du fonctionn.	1.404.043,00 €	32.123,58 €	1.436.166,58 €
<b>Total recettes supplémentaires :</b>		<b>32.123,58 €</b>	

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Rapporteur, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, **RECTIFIE** les résultats affectés sur l'exercice 2024 aux lignes 001 et 002 du budget général de la commune comme indiqué ci-dessous :

Excédent de fonctionnement de l'exercice 2023 affecté au R.002 sur 2024 du budget général : 1.242.441,04 €

Excédent de fonctionnement du SIVU « Perception » - part commune de Maussane les Alpilles : 13.896,97 €

Excédent de fonctionnement de la Caisse des écoles de Maussane les Alpilles : 21.166,61 €

**Soit un montant affecté au R.002 sur l'exercice 2024 : 1.277.504,62 €**

Solde d'exécution de la section d'investissement constaté à la fin de l'exercice 2023 : déficit de 104.750,43 €

Excédent d'investissement du SIVU « Perception » - part commune de Maussane les Alpilles : 235,17 €

**Soit un montant affecté au D.001 sur l'exercice 2024 : 104.515,26 €**

**MODIFIE** le budget de l'exercice 2024 du budget général de la commune comme indiqué ci-dessus et tel qu'annexé à la présente délibération.

**DONNE** au Maire tous pouvoirs pour l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Maussane les Alpilles, en l'Hôtel de Ville les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Fait et délibéré à Maussane les Alpilles, en l'Hôtel de Ville les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

sous-préfecture d'Arles le 31/05/24

Délibération exécutoire par sa publication et sa transmission en

Publication / site internet 31/05/2024

Le secrétaire de séance

Murielle GARZINO



Le Maire,

Jean-Christophe CARRÉ



Délai et voie de recours : la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Marseille (31, rue Jean-François Leca à 13235 MARSEILLE Cedex 2 ) dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**13058**

Département: BOUCHES DU RHONE  
SGC DE CHATEAURENARD  
**MAIRIE DE MAUSSANE LES ALPILLES**

**NUMÉRO SIRET : 211300587-00014**

**POSTE COMPTABLE : 013205**

**M57**

**Commune de moins de 3500 hab.**

**Décision Mod. N°1**

**Voté par nature**

**BUDGET PRINCIPAL**

**Année 2024**

13058

Département: BOUCHES DU RHONE  
SGC DE CHATEAURENARD  
MAIRIE DE MAUSSANE LES ALPILLES

**D.M. 2024**

## SOMMAIRE

PAGES	
	<b>INFORMATIONS GENERALES</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Informations statistiques, fiscales et financières</li><li>- Exécution du budget de l'exercice précédent - RàR Dépenses</li><li>- Exécution du budget de l'exercice précédent - RàR Recettes</li></ul>
p. 1 / 1	<b>PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser</li><li>- Présentation des AP votées</li><li>- Présentation des AE votées</li></ul>
p. 2 / 3	- Equilibre financier du budget - Investissement
p. 4 / 5	- Equilibre financier du budget - Fonctionnement
p. 6 / 6	- Balance générale du budget - Dépenses
p. 7 / 7	- Balance générale du budget - Recettes
	<b>VOTE DU BUDGET</b>
	Section d' INVESTISSEMENT
p. 8 / 8	- Section d' investissement - Vue d'ensemble - Dépenses
p. 9 / 9	- Section d' investissement - Vue d'ensemble - Recettes
p. 10 / 11	- Section d' investissement - Dépenses - Détail par article
p. 12 / 14	- Opérations d'équipement - Vue d'ensemble des opérations d'équipement
	- Opérations d'équipement - Détail des opérations d'équipement
	- Opérations d'équipement - Détail des opérations d'équipement
p. 15 / 16	- Section d'investissement - Recettes - Détail par article
	Section de FONCTIONNEMENT
p. 17 / 17	- Section de Fonctionnement - Vue d'ensemble - Dépenses
p. 18 / 18	- Section de Fonctionnement - Vue d'ensemble - Recettes
p. 19 / 22	- Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article
p. 23 / 25	- Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET - VOTE ET REPORTS</b>	<b>A</b>

		DEPENSES	RECETTES
<b>VOTE</b>	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	32 358.75	32 123.58
+		+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) - 235.17	(si solde positif)
=		=	=
<b>Total de la section d'investissement (2)</b>		<b>32 123.58</b>	<b>32 123.58</b>

		DEPENSES	RECETTES
<b>VOTE</b>	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	32 123.58	-2 940.00
+		+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)	35 063.58 (si excédent)
=		=	=
<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>		<b>32 123.58</b>	<b>32 123.58</b>

<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	<b>64 247.16</b>	<b>64 247.16</b>
----------------------------	------------------	------------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées. Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.  
(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.  
(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.  
(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget Précédent (1)	Restes à Réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	<b>VOTE</b> (3)	<b>TOTAL</b> (=RAR + vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Sauf 204)	61 000.00	31 345.00	10 000.00	10 000.00	102 345.00
204	Subventions d'équipement versées	140 400.00				140 400.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (10)	211 600.00	31 825.00	12 358.75	12 358.75	255 783.75
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION (3)(5)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 757 000.00	521 537.55	10 000.00	10 000.00	2 288 537.55
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>2 170 000.00</b>	<b>584 707.55</b>	<b>32 358.75</b>	<b>32 358.75</b>	<b>2 787 066.30</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES Hors 1068					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (Sauf 138)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	298 162.00				298 162.00
18	COMPTE DE LIAISON AFFECTATION (BUDGETS) (8)					
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>298 162.00</b>				<b>298 162.00</b>
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHÉE (9)					298 162.00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>2 468 162.00</b>	<b>584 707.55</b>	<b>32 358.75</b>	<b>32 358.75</b>	<b>3 085 228.30</b>
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (10)					
041	Opérations patrimoniales (10)					
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>					
	<b>TOTAL</b>	<b>2 468 162.00</b>	<b>584 707.55</b>	<b>32 358.75</b>	<b>32 358.75</b>	<b>3 085 228.30</b>
	<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>					<b>104 515.26</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>					<b>3 189 743.56</b>

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5)

(7) DF 023 = RI 021, DI 040 = RF 042, RI 040 = DF 042, DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324

INSEE : 13058-MAIRIE DE MAUSSANE LES ALPILLES

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget Précédent (1)	Restes à Réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	<b>VOTE</b> (3)	<b>TOTAL</b> (=RAR + vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (Sauf 138)	669 378 00	786 586 00			1 455 964.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (10)					
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION (3)(5)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>669 378.00</b>	<b>786 586.00</b>			<b>1 455 964.00</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES Hors 1068	289 612 98				289 612 98
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)					
138	Autres subventions d'investissement					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES					
18	COMPTE DE LIAISON. AFFECTATION (BUDGETS (8)					
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
024	Produits de cessions d'immobilisations	5 000 00				5 000 00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>294 612.98</b>				<b>294 612.98</b>
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE (9)					
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>963 990.98</b>	<b>786 586.00</b>			<b>1 750 576.98</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (10)	1 404 043 00		32 123.58	32 123.58	1 436 166.58
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (10)	3 000 00				3 000 00
041	Opérations patrimoniales (10)					
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>1 407 043.00</b>		<b>32 123.58</b>	<b>32 123.58</b>	<b>1 439 166.58</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>2 371 033.98</b>	<b>786 586.00</b>	<b>32 123.58</b>	<b>32 123.58</b>	<b>3 189 743.56</b>
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>						+
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>						=
						<b>3 189 743.56</b>

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018

(4) sauf 165, 166 et 16449

(5) En dépenses, le chapitre 22 retracce les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retracce, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5)

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>1 439 166.58</b>
--	---------------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget Précédent (1)	Restes à Réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	<b>VOTE</b>	<b>TOTAL</b> (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 207 352.44				1 207 352.44
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 102 500.00				2 102 500.00
014	Atténuation de produits	5 000.00				5 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	800 700.00				800 700.00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>4 115 552.44</b>				<b>4 115 552.44</b>
66	CHARGES FINANCIÈRES	78 300.00				78 300.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET (4)					
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>4 193 852.44</b>				<b>4 193 852.44</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 404 043.00		32 123.58	32 123.58	1 436 166.58
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	3 000.00				3 000.00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section (5)					
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>1 407 043.00</b>		<b>32 123.58</b>	<b>32 123.58</b>	<b>1 439 166.58</b>
<b>TOTAL</b>		<b>5 600 895.44</b>		<b>32 123.58</b>	<b>32 123.58</b>	<b>5 633 019.02</b>

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	+
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	=
	<b>5 633 019.02</b>

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017

(4) DF 023 - R1 021, DI 040 - RF 042, R1 040 - DF 042, DF 043 - RF 043

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget Précédent (1)	Restes à Réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	<b>VOTE</b>	<b>TOTAL</b> (=RAR + vote)
013	Atténuation de charges	40 000.00				40 000.00
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET	549 300.00				549 300.00
73	IMPÔTS ET TAXES	194 000.00				194 000.00
731	Fiscalité locale	3 063 344.00				3 063 344.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	201 510.40		-2 940.00	-2 940.00	198 570.40
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	310 200.00				310 200.00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>4 358 354.40</b>		<b>-2 940.00</b>	<b>-2 940.00</b>	<b>4 355 414.40</b>
76	PRODUITS FINANCIERS	100.00				100.00
77	PRODUITS SPECIFIQUES					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET (4)					
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>4 358 454.40</b>		<b>-2 940.00</b>	<b>-2 940.00</b>	<b>4 355 514.40</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)					
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section (5)					
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>						
<b>TOTAL</b>		<b>4 358 454.40</b>		<b>-2 940.00</b>	<b>-2 940.00</b>	<b>4 355 514.40</b>
<b>+</b>						
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>						<b>1 277 504.62</b>
<b>=</b>						
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>						<b>5 633 019.02</b>

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>1 439 166.58</b>
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>C1</b>

**1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)**

Chap.	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS ANNEXE			
19	NEUTRALISATIONS ET REGULARISATIONS D'OPERATION			
	Total des Opérations d'équipement	32 358.75		32 358.75
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION (6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PA			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	Dépréciation des immobilisations (5)			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
31	MATIÈRES PREMIÈRES (ET FOURNITURES)			
33	EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS			
35	STOCKS DE PRODUITS			
198	Neutralisation Amort. des Subv. équip. versées			
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de ti (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes finan (5)			
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>32 358.75</b>		<b>32 358.75</b>

+	<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>- 235,17</b>
=	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>32 123,58</b>

Chap.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général			
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuation de produits			
60	ACHATS ET VARIATION DE STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
66	CHARGES FINANCIÈRES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
71	PRODUCTION STOCKEE (3)			
023	Virement à la section d'investissement		32 123.58	32 123.58
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>32 123.58</b>	<b>32 123.58</b>

+	<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	
=	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>32 123.58</b>

(1) Y compris les opérations relatives aux rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire  
(2) Voir liste des opérations d'ordre  
(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié  
(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 hab  
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires  
(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"  
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9)  
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèce au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée  
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recettes, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>C2</b>

**2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)**

Chap.	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES-1068			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS ANNEXE			
19	NEUTRALISATIONS ET REGULARISATIONS D'OPERATION (5)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
204	Subventions d'équipement versées			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PA			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	Dépréciation des immobilisations (5)			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
31	MATIÈRES PREMIÈRES (ET FOURNITURES)			
33	EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS			
35	STOCKS DE PRODUITS			
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de ti (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes finan (5)			
021	Virement de la section de fonctionnement		32 123.58	32 123.58
024	Produits de cessions d'immobilisations			
	<b>Recettes d'Investissement - Total</b>		<b>32 123.58</b>	<b>32 123.58</b>

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	+
--	---

<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	+
-----------------------------------	---

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	=	<b>32 123,58</b>
---	---	------------------

Chap.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges			
60	ACHATS ET VARIATION DE STOCKS (3)			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIV			
71	PRODUCTION STOCKEE			
72	Production immobilisée			
73	IMPÔTS ET TAXES			
731	Fiscalité locale			
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	-2 940.00		-2 940.00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS SPECIFIQUES			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
	<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	<b>-2 940.00</b>		<b>-2 940.00</b>

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	+	<b>35 063.58</b>
---	---	------------------

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	=	<b>32 123.58</b>
--	---	------------------

**III - VOTE DU BUDGET****III****Section d'Investissement - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP Nouvelles et Crédits de l'exercice****A****DEPENSES**

Chapitre	Désignation	(1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Choix du maire	II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	Total 'RAR N-1 + Vote) III = I + II
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	61 000.00	10 000.00	10 000.00					
204	Subventions d'équipement versées	140 400.00							
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	211 600.00	12 358.75	12 358.75					
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION								
23	IMMOBILISATIONS EN COURS								
	Total des dépenses d'équipement	1 757 000.00	10 000.00	10 000.00					
		2 170 000.00	32 358.75	32 358.75					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	298 162.00							
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS ANNEXE								
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PA								
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES								
020	Dépenses imprévues								
	Total des dépenses financières	298 162.00							
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHÉE								
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	2 468 162.00	32 358.75	32 358.75					
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (5)								
041	Opérations patrimoniales (8)								
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE								
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 468 162.00	32 358.75	32 358.75					

**D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (8)****- 235,17****TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES****32 123,58**

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.  
(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.  
(3) Voir l'état II-A-2.1 pour le détail des opérations d'équipement.  
(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.  
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).  
(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).  
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).  
(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.  
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III - VOTE DU BUDGET****III****Section d'Investissement - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES****A****RECETTES**

Chapitre	Désignation	(1)	RAR N-1 I	Choix du maire	II	Total 'RAR N-1 + Vote) III = I + II
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	669 378.00				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
204	Subventions d'équipement versées					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	<b>Total des recettes d'équipement</b>					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	669 378.00				
138	Autres subventions d'investissement	289 612.98				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES					
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS ANNEXE					
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PA					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
024	Produits de cessions d'immobilisations	5 000.00				
	<b>Total des recettes financières</b>					
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHÉE	294 612.98				
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>					
021	Virement de la section de fonctionnement	963 990.98				
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (5)	1 404 043.00	32 123.58			
041	Opérations patrimoniales (8)	3 000.00				
	<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>					
		1 407 043.00	32 123.58			
		1 407 043.00	32 123.58			
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>					
		2 371 033.98	32 123.58			
	<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté au anticipé (7)</b>					
	<b>Affectation au compte 1068 (8)</b>					
	<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>					32 123.58

**III - VOTE DU BUDGET****III****Section d'Investissement - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE****A1****DEPENSES**

Chapitre	Désignation	(1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Choix du maire	II	Pour information, dépenses gérées dans la cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	Total RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>20</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>								
203	Frais d'études, recherche, dévelop. insertion	61 000.00	10 000.00	10 000.00					
2051	Concessions et droits similaires	55 000.00							
204	<b>Subventions d'équipement versées</b>	6 000.00	10 000.00	10 000.00					
20415331	Biens mobiliers, matériel et études	140 400.00							
20421	Biens mobiliers, matériel et études	8 400.00							
20422	Bâtiments et installations	132 000.00							
<b>21</b>	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	211 600.00	12 358.75	12 358.75					
2111	Terrains nus	8 000.00							
2112	Terrains de voirie								
212	Agencements et aménagements de terrains	77 500.00							
2135	Installations générales, agencements, aménagement	10 000.00							
2152	Installations de voirie								
21538	Autres réseaux								
2156	Matériel et outillage d'incendie et de défense								
2157	Matériel et outillage technique	34 000.00	12 358.75	12 358.75					
2158	Autres installations, matériel et outillage te	10 000.00							
2183	Matériel informatique								
2184	Matériel de bureau et mobilier	10 000.00							
2188	Autres	62 100.00							
<b>23</b>	<b>IMMOBILISATIONS EN COURS</b>								
231	Immobilisations corporelles en cours	1 757 000.00	10 000.00	10 000.00					
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	1 757 000.00	10 000.00	10 000.00					
		2 170 000.00	32 358.75	32 358.75					
<b>10</b>	<b>DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES</b>								
10226	Taxe d'aménagement								
10228	Autres fonds d'investissement								
<b>13</b>	<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>								
1328	Autres								
1348	Autres								
<b>16</b>	<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES</b>	298 162.00							
1641	Emprunts en euros	298 162.00							
165	Dépôts et cautionnements reçus								
1681	Autres emprunts								

**III - VOTE DU BUDGET****III****Section d'Investissement - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE****A1****DEPENSES**

Chapitre	Désignation	(1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Choix du maire	II	Pour information, dépenses gérées dans la cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	Total RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>27</b>	<b>AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>								
2762	Créance sur transfert de droits à déduction de								
27638	Autres établissements publics								
2764	Créances sur des particuliers								
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>								
	<b>Total des dépenses financières</b>	298 162.00							
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	2 468 162.00	32 358.75	32 358.75					
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre section (5)</b>								
181	Compte de liaison : affectation à ...								
192	Plus ou moins valeurs sur cessions d'immobilisa (7)								
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (8)</b>								
1021	Dotation								
2132	Bâtiments privés								
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>								
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	2 468 162.00	32 358.75	32 358.75					

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DJ 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DJ 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.1</b>

**Opération d'équipement N°: 129 (1)**  
**LIBELLE: BATIMENTS COMMUNAUX - DIVERS**  
**POUR INFORMATION (2)**

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Choix du maire(5)	(5)	Montant pour Informations (6)
<b>DEPENSES</b>		1 299 478.62	A 75 325.00			B 12 358.75
<b>21</b>	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	1 173 774.62	75 325.00			12 358.75
2112	Terrains de voirie	41 740.43				
2135	Installations générales, agencements, aménagement	47 733.66	17 425.00			
2152	Installations de voirie	27 902.95				
21538	Autres réseaux	41 818.25	8 900.00			
2156	Matériel et outillage d'incendie et de défense	3 857.83				
2157	Matériel et outillage technique	4 705.93	14 000.00			
2158	Autres installations, matériel et outillage te	234 379.40	10 000.00			12 358.75
2183	Matériel informatique	174 449.71				
2184	Matériel de bureau et mobilier	218 499.36	10 000.00			
2188	Autres	378 687.10	15 000.00			
<b>23</b>	<b>IMMOBILISATIONS EN COURS</b>	125 704.00				
231	Immobilisations corporelles en cours	125 704.00				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
<b>RECETTES AFFECTEES</b>		C 90 197.00	D		
<b>13</b>	<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>	90 197.00			
1321	État et établissements nationaux				
1323	Départements	60 710.00			
13461	Dotations d'équipement des territoires ruraux	29 487.00			

<b>RESULTAT = (C + D) - (A+B)</b> Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	2 513.25
--	----------

- (1) Ouvrir un cadre par opération  
(2) Rayer la mention inutile  
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement  
(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats  
(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles  
(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.1</b>

**Opération d'équipement N°: 322 (1)**  
**LIBELLE: Refonte des sites internet communaux**  
**POUR INFORMATION (2)**

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Choix du maire(5)	(5)	Montant pour Informations (6)
<b>DEPENSES</b>		17 545.50	A 6 000.00			B 10 000.00
<b>20</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	17 545.50	6 000.00			10 000.00
2051	Concessions et droits similaires	17 545.50	6 000.00			10 000.00

<b>RESULTAT = (C + D) - (A+B)</b> Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-16 000.00
--	------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération
- (2) Rayer la mention inutile
- (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement
- (4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats
- (5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles
- (6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.1</b>

## Opération d'équipement N°: 347 (1)

LIBELLE: Travaux éclairage public Escampadou/Batignolle

POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Choix du maire(5)	(5)	Montant pour Informations (6)
<b>DEPENSES</b>						
			A 56 000.00			B 10 000.00
23	<b>IMMOBILISATIONS EN COURS</b>		56 000.00			10 000.00
231	Immobilisations corporelles en cours		56 000.00			10 000.00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
<b>RECETTES AFFECTEES</b>		C 30 000.00	D		
13	<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>	30 000.00			
1323	Départements	30 000.00			

<b>RESULTAT = (C + D) - (A+B)</b> Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-36 000.00
--	------------

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

III - VOTE DU BUDGET	III
RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	A3

Art. (1)	Libellé (1)	(2)	Choix du maire (3)	(4)
<b>13</b>	<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>			
		669 378.00		
1321	État et établissements nationaux			
1322	Régions			
1323	Départements	419 298.00		
13251	GFP de rattachement	220 480.00		
1327	Fonds européens	29 600.00		
1328	Autres			
1345	Amendes de radars automatiques, amendes de pol			
13461	Dotation d'équipement des territoires ruraux			
13462	Dotation de soutien à l'investissement local			
1348	Autres			
<b>16</b>	<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES</b>			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
<b>21</b>	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
2115	Terrains bâtis			
<b>23</b>	<b>IMMOBILISATIONS EN COURS</b>			
231	Immobilisations corporelles en cours			
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	669 378.00		
<b>10</b>	<b>DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES</b>			
		289 612.98		
1021	Dotation			
10222	F.C.T.V.A.	198 405.00		
10226	Taxe d'aménagement	91 207.98		
10228	Autres fonds d'investissement			
10251	Dons et legs en capital			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			
<b>27</b>	<b>AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
2762	Créance sur transfert de droits à déduction de			
2763B	Autres établissements publics			
<b>024</b>	<b>Produits de cessions d'immobilisations</b>			
		5 000.00		
	<b>Total des recettes financières</b>	294 612.98		
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	963 990.98		
<b>021</b>	<b>Virement de la section de fonctionnement</b>	1 404 043.00	32 123.58	32 123.58
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre section (5) (6)</b>			
<b>192</b>	<b>Plus ou moins values sur cessions d'immobilisations</b>			
<b>21.</b>	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
<b>2111</b>	<b>Terrains nus</b>			
<b>2112</b>	<b>Terrains de voirie</b>			
<b>2113</b>	<b>Terrains aménagés autres que voirie</b>			
<b>2116</b>	<b>Cimetières</b>			
<b>2131</b>	<b>Bâtiments publics</b>			
<b>2132</b>	<b>Bâtiments privés</b>			
<b>2157</b>	<b>Matériel et outillage technique</b>			
<b>2182</b>	<b>Matériel de transport</b>			
<b>28.</b>	<b>AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS</b>			
<b>2803</b>	<b>Frais d'études, recherche, développ. insertion</b>			
<b>28041534</b>	<b>Biens mobiliers, matériel et études</b>			
<b>280421</b>	<b>Biens mobiliers, matériel et études</b>	3 000.00		
<b>280422</b>	<b>Bâtiments et installations</b>			
	<b>TOTAL PRELEVEMENT DU FONCTIONNEMENT</b>	3 000.00		
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (8)</b>			
<b>203</b>	<b>Frais d'études, recherche, développ. insertion</b>			

III - VOTE DU BUDGET	III
RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	A3

Art. (1)	Libellé (1)	(2)	Choix du maire (3)	(4)
237	Avances versées sur commandes d'imm. incorpor.			
2764	Créances sur des particuliers			
	<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>	1 407 043.00	32 123.58	32 123.58
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	2 371 033.98	32 123.58	32 123.58

	+
<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	

	+
<b>R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>	

	=
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	32 123.58

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de compte utilisé  
 (2) voir Modalités de Vote  
 (3) Hors restes à réaliser  
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles  
 (5) Cf définition du chapitre des opérations d'ordre R1040 - DF 042  
 (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 042 'produits des cessions d'immobilisation')  
 (7) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires  
 (8) Cf définition du chapitre des opérations d'ordre D1041 - R1041  
 (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

**III - VOTE DU BUDGET****III****Section de Fonctionnement - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AE Nouvelles et Crédits de l'exercice****B****DEPENSES**

Chapitre	Désignation	(1)	RAR N-1 PM I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Choix du maire	II	Pour information, dépenses gérées dans la cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	Total RAR N-1 + Vote) III = I + II
011	Charges à caractère général	1 207 352.44							
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 102 500.00							
014	Atténuation de produits	5 000.00							
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	800 700.00							
	Total des dépenses de gestion des services	4 115 552.44							
66	CHARGES FINANCIERES	78 300.00							
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS								
022	Dépenses imprévues								
	Total des dépenses financières	78 300.00							
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	4 193 852.44							
023	Virement à la section d'investissement	1 404 043.00	32 123.58	32 123.58					
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 000.00							
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section								
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>	1 407 043.00	32 123.58	32 123.58					
	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	5 600 895.44	32 123.58	32 123.58					
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (5)</b>									
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>									32 123.58

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

**III - VOTE DU BUDGET****Section de Fonctionnement - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES****III****B****RECETTES**

Chapitre	Désignation	(1)	RAR N-1 DM I	Choix du maire	II	Total RAR N-1 + Vote) III = I + II
013	Atténuation de charges	40 000,00				
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIV	549 300,00				
73	IMPÔTS ET TAXES	194 000,00				
731	Fiscalité locale	3 063 344,00				
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	201 510,40	-2 940,00			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	310 200,00				
	Total des recettes de gestion des services	4 358 354,40	-2 940,00			
76	PRODUITS FINANCIERS	100,00				
77	PRODUITS SPECIFIQUES					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
	Total des recettes financières	100,00				
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	4 358 454,40	-2 940,00			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections					
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					
	<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>					
	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	4 358 454,40	-2 940,00			
					<b>R 002 Résultat reporté ou anticipé (7)</b>	<b>3 5063,58</b>
						<b>3 2123,58</b>
					<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>3 2123,58</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 ne peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »)

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié

(7) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

**III - VOTE DU BUDGET****III****Section de Fonctionnement - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE****B1****DEPENSES**

Chapitre	Désignation	(1)	RAR N-1 D M I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Choix du maire	II	Pour information, dépenses gérées dans la cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	Total RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>								
<b>606</b>	<b>Achats non stockés de matières et fournitures</b>	452 300,00							
60611	Eau et assainissement	13 500,00							
60612	Energie - Electricité	203 000,00							
60621	Combustibles	300,00							
60622	Carburants	25 500,00							
60623	Alimentation	67 000,00							
60628	Autres fournitures non stockées	17 000,00							
60631	Fournitures d'entretien	20 000,00							
60632	Fournitures de petit équipement	58 000,00							
60633	Fournitures de voirie	11 000,00							
60636	Vêtements de travail	7 000,00							
6064	Fournitures administratives	9 500,00							
6065	Livres, disques, cassettes... (bibliothèques e	7 500,00							
6067	Fournitures scolaires	13 000,00							
6068	Autres matières et fournitures								
<b>61</b>	<b>SERVICES EXTÉRIEURS</b>	494 800,00							
611	Contrats de prestations de services	214 000,00							
613	Locations	69 000,00							
61521	Terrains	26 500,00							
615221	Bâtiments publics	22 000,00							
615228	Autres bâtiments	5 000,00							
615231	Voies	10 000,00							
615232	Réseaux	15 500,00							
61524	Bois et forêts	500,00							
61551	Matériel roulant	21 500,00							
61558	Autres biens mobiliers	6 500,00							
6156	Maintenance								
6161	Multirisques	29 300,00							
6162	Assurance obligatoire dommage - construction								
6168	Autres	23 000,00							
617	Etudes et recherches	37 000,00							
618	Divers	15 000,00							

**III - VOTE DU BUDGET****III****Section de Fonctionnement - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE****B1****DEPENSES**

Chapitre	Désignation	(1)	RAR N-1 DM 1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Choix du maire	II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	Total RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>62.</b>	<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>								
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	19 000.00							
623	Publicité, publications, relations publiques	155 000.00							
624	Transports de biens et transports collectifs	1 500.00							
625	Déplacements, missions et réceptions	700.00							
626	Frais postaux et frais de télécommunications	31 500.00							
627	Services bancaires et assimilés	350.00							
628	Divers	10 202.44							
6281	Concours divers (cotisations...)	7 000.00							
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois	3 202.44							
6284	Redevances pour services rendus								
62878	A des tiers								
6288	Autres services extérieurs								
<b>63.</b>	<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</b>								
635	Autres impôts, taxes et versements assimilés (	32 000.00							
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (	10 000.00							
<b>012.</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>								
621	Personnel extérieur au service	500.00							
6216	Personnel affecté par le GFP de rattachement	500.00							
6218	Autre personnel extérieur								
633	Impôts, taxes et versements assimilés (autres)	27 000.00							
<b>64.</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	2 075 000.00							
6411	Personnel titulaire	1 390 000.00							
6413	Personnel non titulaire	70 000.00							
6415	Congés payés								
6450	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	600 000.00							
6470	Autres charges sociales	15 000.00							
648	Autres charges de personnel								
<b>014.</b>	<b>Atténuation de produits</b>								
739	Reversement et restitution sur impôts et taxes	5 000.00							
7391112	Dégrèvement de taxe d'habitation	5 000.00							
739118	Autres reversements et restitutions								
73918	Autres reversements et restitutions sur fiscal								
7398	Reversements, restitutions et prélèvements div								

**III - VOIE DU BUDGET****III****Section de Fonctionnement - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE****B1****DEPENSES**

Chapitre	Désignation	(1)	RAR N-1 DM I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Choix du maire	II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	Total RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>65</b>	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	800 700,00							
65131	Bourses								
65133	Secours d'urgence								
65134	Aides	4 500,00							
65138	Autres secours								
65311	Indemnités de fonction	84 000,00							
65312	Frais de mission et de déplacement								
65313	Cotisations de retraite	3 500,00							
65314	Cotisations de sécurité sociale - part patrona	6 300,00							
65315	Formation								
65316	Frais de représentation du président								
653172	Cotisations au fonds de financement fin de man	80,00							
6541	Créances admises en non-valeurs								
6542	Créances éteintes								
6553	Service d'incendie								
65561	Au fonds de compensation des charges territori	112 470,00							
65568	Autres contributions	30 000,00							
65572	Aide sociale du département	4 000,00							
6558	Autres contributions obligatoires	750,00							
65736211	non dotés de la personnalité morale	122 500,00							
657363	CCAS/CIAS	20 000,00							
65738	Autres établissements publics								
65741	Ménage								
65748	Autres personnes de droit privé	163 000,00							
65811	Droits d'utilisation - informatique en nuage	600,00							
65818	Autres	1 500,00							
6583	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés								
6584	Amendes fiscales et pénales								
65888	Autres	247 500,00							
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>4 115 552,44</b>							
<b>66</b>	<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	78 300,00							
66111	Intérêts réglés à l'échéance								
6618	Intérêts des autres dettes	78 300,00							
6688	Autres								

**III - VOTE DU BUDGET****III****Section de Fonctionnement - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE****BI****DEPENSES**

Chapitre	Désignation	(1)	RAR N-1 DM 1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Choix du maire	II	Pour information, dépenses gérées dans la cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	Total 'RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>67</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>								
673	Titres annués (émis au cours d'exercices antérieurs)								
<b>68</b>	<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>								
681	charges de fonctionnement								
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues</b>								
	Total des dépenses financières	78 300.00							
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	4 193 852.44							
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	1 404 043.00	32 123.58	32 123.58					
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections								
6682	Indemnités de réaménagement d'emprunt (pour or								
<b>67</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>								
6751	Valeur comptable immobilisations cédées (hors								
6761	Différences réalisations (positif) transf.iny.								
681	charges de fonctionnement	3 000.00							
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</b>	1 407 043.00	32 123.58	32 123.58					
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>								
	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	5 600 895.44	32 123.58	32 123.58					

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)**

Montant des ICNE de l'exercice	0.00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitifs des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043)

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »)

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

**III - VOTE DU BUDGET****III****Section de Fonctionnement - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE****B2****RECETTES**

Chapitre	Désignation	(I)	RAR N-1 DM I	Choix du maire	II	Total RAR N-1 + Vote) III = I + II
013	Atténuation de charges					
64.	<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>					
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	40 000.00				
6459	Remboursements sur charges de sécurité sociale					
70	<b>PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIV</b>					
7018	Autres ventes de produits finis	549 300.00				
7023	Menus produits forestiers	5 000.00				
70311	Concessions dans les cimetières (produit net)	4 000.00				
7032	Droits de stationnement et de location sur la	96 000.00				
7034	Taxes de péage, passage, pesage, mesurage et j					
7035	Locations sur droits de chasse et de pêche	7 000.00				
70388	Autres redevances et recettes diverses	14 000.00				
7061	Redevance d'enlèvement des ordures et des déch	200.00				
7062	Redevance et droits des services à caractère c	2 800.00				
7066	Redevances et droits des services à caractère	88 000.00				
7067	Redevances et droits des services péri-scolair					
70682	Locations de compteurs					
70688	Autres prestations de service					
7078	Autres marchandises					
70841	à la collectivité de rattachement	306 700.00				
70875	Par les communes membres du GFP	16 000.00				
70876	Par le GFP de rattachement					
70878	par d'autres redevables					
7088	Autres produits divers	9 600.00				
73	<b>IMPÔTS ET TAXES</b>					
73211	Attribution de compensation	194 000.00				
73212	Dotation de solidarité communautaire	85 000.00				
731	<b>Fiscalité locale</b>	109 000.00				
73111	Impôts directs locaux	3 063 344.00				
73118	Autres contributions directes	2 440 344.00				
73123	Taxe communale additionnelle aux droits mutati	330 000.00				
73141	Taxe sur la consommation finale d'électricité	150 000.00				
73154	Droits de place					
73172	Taxe de séjour					
731731	Impôt sur les cercles et maisons de jeux					
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	143 000.00				

**III - VOTE DU BUDGET****III****Section de Fonctionnement - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE****B2****RECETTES**

Chapitre	Désignation	(1)	RAR N-1 DM I	Choix du maire	II	Total RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>74</b>	<b>DOTATIONS ET PARTICIPATIONS</b>	201 510,40	-2 940,00			
74111	Dotation forfaitaire des communes	3 500,00	-2 536,00			
741121	Dotation de solidarité rurale (DSR) des comunun	37 000,00	- 697,00			
74122	DGF – Concours particuliers					
742	Dotations élus locaux	300,00	293,00			
744	F.C.T.V.A.	3 686,40				
74712	Emplois d'avenir					
74718	Autres	48 000,00				
7473	Départements					
74741	Communes membres du GFP	30 000,00				
74751	GFP de rattachement					
74758	Autres groupements					
7478	Autres organismes	15 000,00				
7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle					
74833	Etat - Compensation au titre des exon. TF					
74834	Etat - Compensation au titre des exon. TH	55 024,00				
748388	Autres					
7484	Dotation de recensement					
7485	Dotation pour les titres sécurisés					
7488	Autres attributions et participations	9 000,00				
<b>75</b>	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	310 200,00				
752	Revenus des immeubles	306 000,00				
755	Dédits et pénalités					
756	Libéralités reçues					
7574	Subv. de fonctionnement pers. assoc. org. priv					
75813	versées par les fermiers et concessionnaires	1 200,00				
75821	Excédent des budgets annexes					
7584	Recouvrement sur créances admises en non valeur					
75862	Régies dotées de la personnalité morale					
7588	Autres produits divers de gestion courante					
75888	Autres	3 000,00				
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		4 358 354,40	-2 940,00			

**III - VOTE DU BUDGET****III****Section de Fonctionnement - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE****B2****RECETTES**

Chapitre	Désignation	(1)	RAR N-1 DM I	Choix du maire	II	Total RAR N-1 + Vote) III = I + II
76	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>					
7622	Rattachement des ICNE	100.00				
7688	Autres					
77	<b>PRODUITS SPECIFIQUES</b>	100.00				
773	Mandats annulés (émis au cours d'exercices ant					
7751	Produit des cessions d'immobilisations (hors A					
	<b>Total des recettes financières</b>	100.00				
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	4 358 454.40	-2 940.00			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections					
72	Production immobilisée					
755	Dépôts et pénalités					
7761	Différences réalisations (positif) transf. inv					
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					
	<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>					
	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	4 358 454.40	-2 940.00			

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites "surfiscalisées" (compte 73121) (8)**

Montant brut	0.00
Compensation	0.00
Montant net	0.00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0.00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (SF 042 - DI 040) (RF 043 - DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant au compte 7622 sera négatif.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>D.M. 2024</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V - A</b> SIRET 211 300 587 00014

**A - ARRÊTÉ - SIGNATURES**

	Nombre de membres en exercice <input type="text" value="19"/> Nombre de membres présents <input type="text" value="15"/> Nombre de suffrages exprimés <input type="text" value="17"/>
VOTES : Contre <input type="text" value="0"/> Abstentions <input type="text" value="0"/> Pour <input type="text" value="17"/>	
Date de convocation : <input type="text" value="24/05/2024"/>	

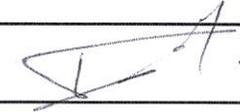
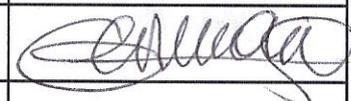
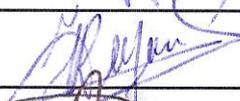
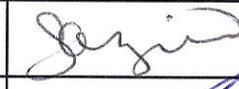
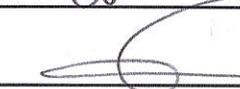
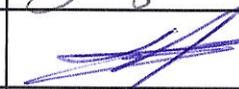
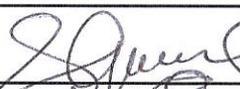
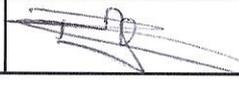
Présenté par le Maire,  
A Maussane les Alpilles, le 30 mai 2024

Le Maire,  
Jean-Christophe CARRÉ




Délibéré par le Conseil municipal réuni en session ordinaire,

A Maussane les Alpilles, le 30 mai 2024  
Les membres du Conseil municipal,

Marc FUSAT		Mathieu BONARD	
Christine GOURILLON		Emilie GERMAIN	
Alexandre WAJS		Fanny ARSAC	
Henri REYNOUD		Laurent JUGLARET	
Fabienne CITI		Murielle GARZINO	
Dominique STEKELOROM		Sébastien THOMAS	
Patrick LAFFITTE		Marie-Pierre CALLET	
Bernadette SAMUEL		Alain CHAIX	
Thierry FABRE		Lucie BABIN	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la réception en sous-Préfecture, le : 31/05/24  
et de la publication le : 31/05/24

A Maussane les Alpilles, le : 31/05/24

Le Maire,  
Jean-Christophe CARRÉ